

### Les subsides

initiative à laquelle nous sommes heureux de souscrire. Je suis persuadé que tous les députés veulent faire de même.

La situation a changé du tout au tout. Il n'a pas été facile pour nous, au gouvernement, de souscrire à la politique établie. Suite à la décision de l'Union soviétique d'accumuler des armes et de déployer des SS-20 en Europe, les puissances occidentales ne pouvaient pas opposer à l'Union soviétique suffisamment de missiles. Nous avons donc accepté la double décision de l'OTAN après le rejet de la politique d'asphyxie de M. Trudeau. Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait permettre l'installation des missiles de croisière et des missiles Pershing en Europe. Maintenant que le déploiement a eu lieu, l'Union soviétique se rend compte que les pays de l'OTAN peuvent se serrer les coudes lorsque c'est important. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère à la suite de ce qui s'est passé depuis un mois; en effet, les deux grandes puissances ont décidé de retourner à la table de négociations.

C'est pourquoi nous avons offert dans l'amendement que nous avons présenté au nom des Canadiens un ordre du jour pour hâter le gel des armements nucléaires, ordre du jour qui conduira non seulement à un gel, mais également à la réalisation, en définitive, de l'objectif que nous avons tous à cœur—le désarmement et plus particulièrement le désarmement nucléaire qui est si important pour la survie de notre monde.

Je voudrais cet après-midi proposer un nouvel amendement, afin d'en arriver autant que possible à un consensus. Comme mon chef l'a dit ce matin, nous voudrions proposer un ordre du jour pour les pourparlers de paix qui reprendront en janvier. Dans notre désir de proposer un nouvel ordre du jour et sans vouloir rejeter tout ce qui avait été dit, nous avons proposé une motion qui a malheureusement été rejetée par le Président. La nouvelle motion ne fera que garantir que nous ne laissons rien de côté. Nous souscrivons à l'intention du NPD. Nous désirons le désarmement. Nous voulons d'un gel bilatéral et non unilatéral. Nous voulons que les deux superpuissances acceptent un gel, mais un gel doit être vérifiable, autrement il n'est que fictif. C'était là l'intention de la résolution des Nations Unies. Cependant, si nous exprimons une telle intention, nous devons être réalistes et c'est là la raison d'être de l'ordre du jour que le chef de l'opposition officielle (M. Turner) a proposé ce matin.

Je voudrais donc présenter à nouveau sous une forme acceptable la motion que mon chef a proposée ce matin. J'espère que celle-ci sera recevable. Je l'expliquerai tout à l'heure si le temps le permet, mais je voudrais d'abord en faire lecture. Je propose donc, appuyé par le député de Windsor-Ouest (M. Gray):

Que la motion soit amendée par la suppression de tous les mots suivant l'expression «sur le gel des armes nucléaires», à l'avant-dernier paragraphe de la motion, et leur remplacement par ce qui suit:

«La Chambre constate en outre que la reprise des pourparlers sur les armements par l'Union soviétique et les États-Unis à Genève, au début de 1985, annoncée par les superpuissances le 22 novembre, après la présentation de la résolution susmentionnée aux Nations Unies, modifie considérablement la situation politique sur laquelle se fonde la résolution et constitue une première étape réelle vers l'atteinte des deux objectifs visés dans la déclaration de gel des armes nucléaires; elle exhorte le gouvernement à insister pour que l'ordre du jour de la réunion des deux superpuissances dotées d'armements nucléaires comporte les points suivants; la négociation de limites à leurs arsenaux nucléaires, un gel mutuellement vérifiable et des réductions appréciables; le renforcement du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; la relance des pourparlers de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces; l'encouragement de l'impulsion politique à la conférence de Stockholm; l'avancement de la date de la session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, actuellement prévue pour 1986; un accord international visant

l'interdiction des essais et du déploiement d'armes anti-satellites à haute altitude; enfin, le raffinement et l'amélioration des techniques de vérification des armements nucléaires.»

● (1640)

[Français]

Monsieur le Président, j'ai une copie de cet amendement en français que je voudrais soumettre à cette honorable Chambre.

A mon avis, ce que l'opposition officielle propose à ce moment-ci, c'est vraiment un nouvel agenda, et il faut, peut-être, oublier certains des problèmes passés et faire face à la réalité d'aujourd'hui. Je crois personnellement que nous avons une occasion unique de revoir nos positions à la lumière de ce nouveau développement. Qui aurait dit, il y a à peine six mois, que les deux superpuissances auraient pu se rencontrer en janvier 1985 et repartir à nouveau? Et pourquoi, nous, dans ce Parlement, ne serions-nous pas prêts à examiner une nouvelle approche pour le désarmement? Je pense que c'est ce que les Canadiens veulent. Le premier ministre dans son discours, comme je le disais tantôt, à Antigonish, avait été très positif là-dessus. C'est le seul débat que nous avons. Je trouve que cette Chambre a manqué une occasion extrêmement importante de pouvoir exprimer clairement au peuple canadien que nous voulons, dans les plus brefs délais, la cessation du déploiement des armes nucléaires dans cette course folle qui semble ne plus se terminer. Le tout ne peut pas se faire sans conditions préalables. Mais c'est pourquoi nous proposons dans la résolution de mettre à l'agenda des superpuissances qui doivent se rencontrer en janvier comme point numéro un dès immédiatement, un gel acceptable par les deux parties, et aussi vérifiable par les deux parties.

Et à partir de ce moment-là, il faudrait que les négociations dans les autres domaines du désarmement puissent s'engager. Mais si l'agenda entre les superpuissances pouvait être accepté dans les termes proposés par le chef de l'opposition, qui incorpore les intentions de la résolution proposée à l'ONU, mais qui propose quelque chose de positif pour l'avenir, je pense que nous avons devant cette Chambre, à ce moment-ci, un agenda beaucoup plus positif, beaucoup plus clair et qui coïncide avec la nouvelle situation qui n'existait pas au moment de la résolution de l'ONU quand, à l'époque, on souhaitait que les superpuissances se rencontrent et qu'elles puissent offrir au monde une nouvelle solution.

Alors, monsieur le Président, j'espère que la motion que je viens de proposer, parce que le problème est tellement complexe nous voulons incorporer dans la même résolution l'intention que nous retrouvons dans la résolution des Nations Unies mais y ajouter, en plus de l'intention, un mécanisme concret qui reflète la réalité d'aujourd'hui. Et je pense que si nous adoptions, ici dans cette Chambre, la proposition de mon parti, c'est-à-dire la motion du Nouveau parti démocratique amendée par la proposition du chef de l'Opposition, nous aurions apporté une contribution considérable.

Durant la dernière campagne électorale et dans les mois précédents, à cause des événements que vous connaissez, j'ai eu à rencontrer des centaines de Canadiens au moment de la course à la direction de mon parti, et ainsi que durant l'élection comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et je dois vous dire que la question du désarmement était une question qui revenait continuellement. Mais ce qui était encore plus fascinant et plus important, c'est que ce problème-là était toujours soulevé en premier ressort par les plus jeunes de notre